

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-CENTRE

Le 1^{er} juin 2026, à 19h33, se tient une séance ordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers Xavier Bouhy, Jérôme Bélanger et Éric Bélanger ainsi que mesdames les conseillères Dominique Cliche et Dany Plante formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Est absent, monsieur Richard Doyon.

Assiste également, madame Carole-Anne Jacques, directrice générale et greffière-trésorière.

La secrétaire de l'assemblée est madame Carole-Anne Jacques.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

2026-06-123

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec l'ajout au point 30 – Divers du sujet suivant : **Résolution d'appui à la demande d'autorisation CPTAQ – Lots 4 771 081 et 4 771 082 – 425 route 108**

1. Déclaration solennelle et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 mai 2026 **(R)**
4. Informations générales et retour sur les précédentes séances **(I)**
5. Correspondance **(I et R)** – **Lettre de Luc Provencal – Programme d'aide à la voirie locale 2026-2027 (I)**

ADMINISTRATION

6. Dépôt et présentation — Rapport financier et rapport du vérificateur externe de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 **(R)**
7. Rapport du maire - Faits saillants du rapport financier 2025 **(D)**
8. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2026 **(R)**

9. Formation des élus municipaux **(D)**
10. Acceptation de la soumission de Gingras électrique pour l'ajout de lumière à l'extérieur du bureau municipal **(R)**
11. Remboursement de 50 000\$ dans le surplus libre non affecté **(R)**
12. Affectation des profits faits au tournoi de balle-molle et de soccer en août 2025 **(R)**
13. Demande d'aide financière dans le programme Patrimoine Canada pour le 175ième de Saint-Victor **(R)**
14. Appui - demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité (FRR) volet 2 pour le projet de la rénovation de la plage **(R)**
15. Appui aux parents — Transport Scolaire **(R)**
16. Défense de l'intégrité de la gestion de l'offre dans le contexte de l'ACEUM **(R)**
17. Demande de commandite — Association Performance Équestre de Québec **(R)**

PROJET DE RÈGLEMENT

18. Avis de motion et dépôt de projet de règlement 293-2026 sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire **(R)**
19. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 292-2026 sur les ponceaux abrogeant 164-2018 et 269-2025 **(R)**

RESSOURCES HUMAINES

20. Embauche animateur camp de jour **(R)**

GESTION CONTRACTUELLE

21. Mandat Méti-Réno — Escalier pour plateaux sportifs **(R)**
22. Achat module de jeux pour enfants **(R)**

DOSSIER DES ÉLUS - RAPPORT DES ACTIVITÉS

23. Xavier Bouhy : Service Loisirs, Tourisme et technologie
24. Dany Plante : Politique familiale, Comité consultatif scolaire et ressources humaines

25. Richard Doyon : Festivités Western
26. Dominique Cliche : Construction, développement résidentiel, Comité consultatif en urbanisme et événements
27. Éric Bélanger : Environnement, CDI, Culture et patrimoine
28. Jérôme Bélanger : APELF, ARLAC et amélioration continue
29. Jonathan V. Bolduc : MRC Beauce-Centre
30. Divers
Résolution d'appui à la demande d'autorisation à la CPTAQ – Lots 4 771 081 et 4 771 082 – 425 route 108 (R)
31. Les comptes. **(R)**
32. Période de questions et commentaires. **(I)**
33. Levée ou ajournement de la session. **(R)**

ADOPTÉE

2026-06-124

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 MAI 2026

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 4 mai 2026 soit adopté tel quel.

ADOPTÉE

2026-06-125

DÉPÔT ET PRÉSENTATION – RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Conformément aux articles 176 et 176.1 du Code municipal du Québec, la directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport financier 2025 et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 de la Municipalité.

ATTENDU QU'UN avis public a été donné le 25 mai 2026 à l'effet que lesdits rapports seraient déposés lors de la présente séance, et ce, conformément au 2e alinéa de l'article 176.1 du Code municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Bélanger,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil municipal prend acte du dépôt du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, accompagné du rapport de l'auditeur indépendant préparé sur les formulaires fournis à cet effet par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

DÉPÔT

RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, voici les faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Saint-Victor, pour l'année se terminant le 31 décembre 2025, déposé à la séance du 1er juin 2026.

RAPPORT FINANCIER 2025

Pour l'exercice 2025, les revenus de fonctionnement ont été de 6 199 329 \$ et les dépenses de fonctionnement ont été de 6 817 704 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, l'excédent de fonctionnements est de 352 441 \$. Au 31 décembre 2025, les excédents accumulés non affectés sont de 689 296 \$ et les excédents affectés sont de 267 375 \$.

INVESTISSEMENTS 2025

Au cours de l'exercice 2025, la Municipalité a réalisé plusieurs projets d'investissements totalisant 2 543 210 \$. Les principaux investissements ont été composés de :

- Travaux pour la réfection de la rue Fecteau et des Écoliers pour 86 392 \$;
- Travaux pour le puits d'eau potable PE-4 pour 507 444 \$;
- Travaux pour le poste de pompage pour 43 305 \$;
- Collecteur d'égout Est-Ouest pour 1 605 952 \$;
- Achat de terrains pour Emplacements St-Victor pour 50 000 \$;
- Gazébos pour 51 891 \$;
- Système de son pour espace culturel pour 47 970 \$;
- Équipements incendie pour 33 021 \$;
- Éclairage terrain de balle pour 31 496 \$;
- Compteurs d'eau pour 22 831 \$;
- Borne électrique pour 18 520 \$;
- Pancarte de numéro de rue pour 15 645 \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le cabinet comptable Blanchette Vachon, s.e.n.r.c.l., a audité les états financiers pour l'exercice 2025 de la municipalité conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant mentionne, qu'à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve du rapport signé le 25 mai 2026, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Victor au 31 décembre 2025, ainsi que les résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, l'auditeur indique que la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminée les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation pour les exercices terminés le 31 décembre 2025 et 2024 n'ont pu être déterminées.

ADOPTÉE

2026-06-126

NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du Code municipal, le Conseil municipal doit procéder à la nomination de l'auditeur indépendant;

ATTENDU QU'il y a lieu de reconduire, pour l'exercice financier 2026, le mandat de la firme qui a procédé à l'audit du rapport financier de l'exercice précédent ;

ATTENDU QUE l'auditeur indépendant doit produire plusieurs rapports financiers;

Proposé par Madame Dany Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la firme Blanchette Vachon de Saint-Georges à auditer le rapport financier de l'année 2026 pour la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉE

DÉPÔT

FORMATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément au 5e alinéa de l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ chapitre E-15.1.0.1.), voici la liste des membres du Conseil ayant déclaré avoir suivi la formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale : les conseillers et conseillères Xavier Bouhy, Dany Plante, Richard Doyon et Éric Bélanger de même que le maire Jonathan Bolduc.

Conformément à l'article 8 de Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, voici la liste des membres du Conseil ayant déclaré avoir suivi la formation sur le rôle des membres municipaux et sur le système municipal: les conseillers et conseillères Xavier Bouhy, Dany Plante, Richard Doyon et Éric Bélanger de même que le maire Jonathan Bolduc.

ADOPTÉE

2026-06-127

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE GINGRAS ÉLECTRIQUE POUR L'AJOUT DE LUMIÈRES À L'EXTÉRIEUR DU BUREAU MUNICIPAL

ATTENDU QUE la municipalité souhaite ajouter des lumières extérieures à l'Hôtel de ville;

ATTENDU la soumission reçue de Gingras Électrique d'un montant de 2 350\$, taxes non incluses;

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'accepter la soumission de Gingras Électrique au montant de 2 350\$, taxes non incluses.

D'autoriser la direction générale à signer tous les documents requis à cet effet ;

Que la confirmation de la soumission de Gingras Électrique et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

ADOPTÉE

2026-06-128

REMBOURSEMENT DE 50 000\$ DANS LE SURPLUS LIBRE NON AFFECTÉ

ATTENDU QU' une somme de 50 000\$ avait été appropriée dans le surplus libre non affecté dans le cadre de l'acceptation d'une offre d'achat pour divers terrains selon la résolution 2025-12-281;

ATTENDU QUE l'achat de ces lots va être financé par le *Règlement 288-2026 décrétant un emprunt maximal de 1 132 500\$ pour l'acquisition de plusieurs lots sur le territoire de la municipalité* ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Dominique Cliche,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil de rembourser la somme de 50 000\$ au surplus libre non affecté.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tout document afférent le cas échéant.

ADOPTÉE

2026-06-129

AFFECTATION DES PROFITS FAITS AUX TOURNOIS DE BALLE-MOLLE ET DE SOCCER EN AOÛT 2025

ATTENDU QUE les profits des tournois de soccer et de balle-molle qui ont eu lieu en août 2025 avaient pour but de contribuer aux activités de soccer et de balle-molle des jeunes de Saint-Victor;

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'affecter les profits du tournoi de soccer au montant de 8 435\$ et du tournoi de balle-molle au montant 12 670\$, au budget 2026 de ces mêmes activités.

ADOPTÉE

2026-06-130

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME PATRIMOINE CANADA POUR LE 175IÈME DE SAINT-VICTOR

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor célébrera son 175ième anniversaire en 2027;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite le souligner avec divers projets visant à mettre en valeur l'histoire et le dynamisme de la municipalité;

ATTENDU la demande d'aide financière dans le programme Patrimoine Canada;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Éric Bélanger,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'appuyer la demande d'aide financière dans le programme Patrimoine Canada pour célébrer le 175ième anniversaire de la municipalité de Saint-

Victor et d'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2026-06-131

APPUI DEMANDE DE SUBVENTION FRR VOLET 2 POUR LA RÉNOVATION DE LA PLAGE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Victor souhaite réaliser le projet de revitalisation de la plage du Lac-Fortin

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du Fonds Régions et Ruralité - Volet 2 et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jérôme Bélanger ;

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'appuyer la demande de subvention et d'autoriser la direction générale à signer tout document en lien avec la présente demande.

ADOPTÉE

2026-06-132

APPUI AUX PARENTS – TRANSPORT SCOLAIRE

ATTENDU QU'au même titre que dans les autres municipalités situées en région, les familles de Saint-Victor comptent sur le transport scolaire pour amener leurs enfants à l'école;

ATTENDU QUE l'automne dernier, des modifications majeures à l'application du règlement ont été annoncées par le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) et cela inquiète plusieurs parents nous ayant contacté à ce sujet. Entre autres, que le service de transport scolaire pourrait n'être désormais admissible qu'à partir d'une distance plus éloignée de l'école.

ATTENDU QUE les changements suggérés nous apparaissent trop importants pour certains parents.

ATTENDU QUE ce qui nous avait été d'abord présenté comme des "cas d'exception" semble maintenant toucher un grand nombre d'élèves, dont les familles pourraient se faire facturer une surcharge pour conserver le service (ex: autre adresse pour déposer / prendre le jeune, etc.);

ATTENDU QUE l'impact de tout ça nous apporte ces questionnements :

- Augmentation du nombre de véhicules convergeant vers l'école pour y amener leurs enfants (plus de circulation près de l'école)

- Des jeunes devant marcher du long de routes majeures, parfois sans trottoir, printemps / automne comme hiver, les petits n'ont pas toujours la perception de "route glissante"
- On nous parle même que les municipalités pourraient devoir embaucher des brigadiers pour sécuriser le tout, ce qui s'avérerait de nouveaux frais assumés par les municipalités.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Dany Plante, Et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal demande au CSSBE de rassurer nos familles sur les changements de l'application du règlement qu'il compte implanter au niveau du transport scolaire, afin de préserver la sécurité des élèves, de limiter la hausse des véhicules autour de l'école et que la nouvelle offre de service prenne en considération la réalité du terrain.

ADOPTÉE

2026-06-133

DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DE LA GESTION DE L'OFFRE DANS LE CONTEXTE DE L'ACEUM

ATTENDU QUE le secteur laitier constitue un pilier économique et social essentiel pour l'occupation du territoire, le maintien du tissu social régional et la sécurité alimentaire de la population canadienne;

ATTENDU QUE les plus récents accords internationaux ratifiés par le Canada ont déjà entraîné la cession de parts importantes du marché canadien, imposé de nouvelles obligations aux producteurs et fragilisé la stabilité de la gestion de l'offre, pilier fondamental de la production laitière canadienne;

ATTENDU QUE toute concession additionnelle dans le cadre de la révision de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) pourrait avoir des impacts économiques et sociaux significatifs sur les producteurs laitiers et les communautés locales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Bélanger ;
Et résolu à l'unanimité que :

1. Le conseil municipal/commission exprime son soutien ferme à la préservation intégrale de la gestion de l'offre au Canada, et ce, dans toutes les discussions entourant l'ACEUM ou tout futur accord commercial.
2. Le conseil demande au gouvernement du Canada de ne faire aucune concession qui pourrait compromettre la stabilité du secteur laitier, l'emploi local et la sécurité alimentaire.
3. Le conseil encourage le gouvernement du Canada à consulter les producteurs laitiers dans toutes les décisions

ayant un impact sur le secteur, afin de garantir que leurs intérêts sont dûment pris en compte.

4. Une copie de la présente résolution soit transmise au :
- Ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire du Canada,
 - Ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales et de l’Unité de l’économie canadienne
 - Bureau du Premier ministre du Canada,
 - Présidente du caucus rural
 - Représentants fédéraux de la région,

ADOPTÉE

2026-06-134

DEMANDE DE COMMANDITE — ASSOCIATION PERFORMANCE ÉQUESTRE DE QUÉBEC

ATTENDU QUE l’Association Performance Équestre de Québec est une organisation à but non lucratif, qui offre la possibilité à plusieurs jeunes athlètes de la région, de pratiquer et de performer dans des disciplines qui les stimulent et les passionnent. Ils développent une foule de compétences dont la confiance en eux, la discipline et le sens des responsabilités;

ATTENDU QUE 2 compétitions se tiendront à Saint-Victor, soit le 30 et 31 mai ainsi que le 4 et 5 juillet 2026;

ATTENDU la demande de commandite de l’A.P.E.Q;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l’unanimité des membres du Conseil d’accorder un montant de 250\$ à l’Association Performance Équestre de Québec et d’autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2026-06-135

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 293-2026 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

Monsieur Jérôme Bélanger donne avis de motion à l’effet qu’à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera soumis pour adoption

un règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Que Monsieur Jérôme Bélanger a déposé au conseil le projet de règlement numéro 293-2026 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

ADOPTÉE

2026-06-136

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 292-2026 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE TUYAUX ET PONCEAUX DANS LES FOSSÉS CONTIGUS AUX CHEMINS MUNICIPAUX ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 164-2018 ET 269-2025 SUR LE MÊME SUJET

Madame Dominique Cliche donne avis de motion à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, il sera soumis pour adoption un règlement relatif à l'aménagement de tuyaux et ponceaux dans les fossés contigus aux chemins municipaux abrogeant les règlements 164-2018 et 269-2025 sur le même sujet.

Que Madame Dominique Cliche a déposé au conseil le projet de règlement numéro 292-2026 relatif à l'aménagement de tuyaux et ponceaux dans les fossés contigus aux chemins municipaux abrogeant les règlements 164-2018 et 269-2025 sur le même sujet.

ADOPTÉE

2026-06-137

EMBAUCHE ANIMATEUR CAMP DE JOUR

ATTENDU le nombre d'inscriptions au camp de jour ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'engager un nouvel animateur ;

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, de confirmer l'engagement de madame Anna-Mai Labbé dans l'équipe d'animateurs/animatrices du programme de camp de jour de la municipalité de Saint-Victor.

Que les conditions de travail soient celles préalablement autorisées et déposées au conseil en regard de la politique salariale du personnel du camp de jour 2026.

ADOPTÉE

2026-06-138

MANDAT MÉTI-RÉNO - ESCALIER POUR LES PLATEAUX SPORTIFS

ATTENDU QUE le terrain de balle-molle constitue un lieu fréquenté par les citoyens de la municipalité ;

ATTENDU QUE l'accès actuel à ce site peut représenter des risques pour la sécurité des usagers, notamment en raison du dénivelé du terrain ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité d'assurer un accès sécuritaire et adéquat aux infrastructures publiques ;

ATTENDU QUE l'installation d'un escalier permettrait de réduire les risques de chute et d'améliorer la sécurité des citoyens;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission de Méti-Réno ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que le conseil municipal autorise l'installation de l'escalier au terrain de balle molle permettant un accès sécuritaire ;

QUE les travaux soient réalisés conformément aux normes en vigueur;

QUE la soumission soit acceptée au montant de 2 270,76\$ et sera financée à même le surplus accumulé, selon la disponibilité des fonds;

QUE la direction générale soit autorisée à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet, incluant l'octroi de contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE

2026-06-139

ACHAT MODULE DE JEUX POUR ENFANTS

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor souhaite faire l'acquisition d'un module de jeux pour les enfants de 18 mois à 5 ans pour installer au terrain de balle ;

ATTENDU QUE le comité du tournoi de balle de rue est prêt à contribuer à l'acquisition du module ;

ATTENDU l'offre reçue de l'entreprise Jambette, au montant de 44 658\$ taxes en sus ;

Il est proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser l'achat du module de jeux pour enfants à même le budget du surplus libre non affecté pour un montant de 22 329\$ pour la municipalité, et un montant de 22 329\$ pour le comité du tournoi de balle de rue.

D'autoriser la direction générale à signer et transmettre tous les documents afférents, le cas échéant.

ADOPTÉE

2026-06-140

RÉSOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – LOTS 4 771 081 ET 4 771 082 – 425 ROUTE 108

ATTENDU QUE Construction R2 inc. est propriétaire des lots 4 771 081 et 4 771 082 ;

ATTENDU QUE le lot visé se situe dans la zone agricole permanente établie par décret;

ATTENDU QU'en vertu de Loi sur la Protection du Territoire et des Activités Agricoles (LPTAA), madame Renée Gosselin doit déposer une demande d'autorisation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ);

ATTENDU QU'en vertu de la LPTAA, la municipalité se doit de vérifier que le projet respecte son règlement de zonage actuellement en vigueur;

ATTENDU QU'une copie du formulaire de demande d'autorisation a été reçue le 28 mai 2026 sur le portail de la CPTAQ ;

ATTENDU QUE la demande ne contrevient pas au règlement de zonage en vigueur sur le territoire de la municipalité ;

ATTENDU QUE la demande de conversion d'un usage industriel existant en usage commercial est autorisée selon la réglementation de zonage si ledit usage est protégé par droits acquis par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Dominique Cliche,

Et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande d'autorisation (dossier 454944) en faveur de Construction R2 inc., auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

ADOPTÉE

2026-06-141

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu à l'unanimité des conseillers et des conseillères, d'accepter la liste des comptes suivants au montant de 495 624,80 \$.

Fonds Assurance des Municipalités	1 916,02 \$
MRC Beauce-Centre	213 723,50 \$
TGC	68 636,52 \$
Constructions de l'Amiante	10 942,75 \$
Réal Huot inc.	1 908,81 \$
Amilia	705,26 \$
Telus Mobilité	312,65 \$
Purolator	50,18 \$
Ambiance sports	574,82 \$
Durand Marquage	7 792,53 \$
Téléphone St-Victor	563,36 \$
Gestion Caropier	546,13 \$
Traction	880,47 \$
Robert Jacques	56,21 \$
Medimage	86,67 \$
Serres Horto Verdi	81,61 \$
Garage Bizier	1 224,25 \$
Eric Mathieu	23,04 \$
Emma-Rose Labbé	60,00 \$
Emy Poulin	840,00 \$
Robert Jacques	343,78 \$
Carole-Anne Jacques	171,53 \$
Marie-Josée Larochelle	336,44 \$
Hydro Québec	17 979,29 \$
Arpo	1 024,66 \$
Johanne Maheux	228,88 \$
Katerie Métivier	424,74 \$
Isabelle Côté	123,98 \$
Atelier La boîte noire Julie Morin	199,60 \$
Jolicoeur système intérieur	766,31 \$
JU Houle	1 615,16 \$
Aréo-Feu	259,27 \$
Spectralite	122,22 \$
Energir	368,69 \$
Energir	984,48 \$
Jonathan V. Bolduc	46,62 \$
Jonathan V. Bolduc	1 437,60 \$
SeauS fuites inc.	646,97 \$
Jocelyn Gladu	34,38 \$
Marie-Eve Caron	113,59 \$
Mathieu Bernard	37,48 \$
Maxime Labossière	31,91 \$
Magasin Coop	1 466,76 \$
Patricia Bolduc	2 740,00 \$
Les pubs Bel-Vic	9 851,79 \$
Steve Bureau	532,98 \$
Conseil économique de Beauce	137,97 \$
Municipalité de Saint-Ephrem	983,39 \$
Plomberie Jacques Roy	1 718,56 \$

Les pompes M.C.	434,19 \$
Forage Dirigé Coulombe inc.	4 254,08 \$
Michel Mathieu	400,00 \$
Techni-Consultant	8 357,35 \$
Les Tontes J.F.	574,88 \$
Stantec	218,45 \$
Parallèle 54 Expert-Conseil	574,88 \$
Planiftime	4 688,68 \$
Soudure Perron et Frères	2 270,76 \$
Beauce Télécom	170,11 \$
Les Entreprises Claude Boutin	3 418,90 \$
Myriam Bélanger	70,00 \$
Energies sonic	12 924,77 \$
Gravure Faro et Trophée de Beauce	27,59 \$
MRC Beauce-Centre	740,70 \$
MRC Beauce-Centre	15 514,24 \$
MRC Beauce-Centre	4 826,27 \$
Les entreprises Myrroy	15 958,53 \$
Ozero Solutions	5 591,80 \$
Les Pièces GR	264,11 \$
Techno pieux Beauce	873,81 \$
Formation Groupe Médic	823,21 \$
Pavage Sartigan	19 111,18 \$
Eurofins Environex	4 256,38 \$
Le Pro du CB	133,20 \$
Ecce Terra	1 494,68 \$
Sunbelt Rentals	188,25 \$
Télé Alarme Plus	394,47 \$
Thibodeau et Ass.	908,30 \$
Distribution Daki	247,50 \$
Trans Continental Distribution	422,31 \$
Passeport Animal	1 014,94 \$
Keven Bernard	40,00 \$
Thomas Roy	35,00 \$
Malix Boucher	20,00 \$
Nathan Bernard	20,00 \$
Produits Sanitech	206,85 \$
Aquabeauce	262,00 \$
CAUCA	85,92 \$
Extincteurs de Beauce	2 012,44 \$
Services financiers de Lage	886,70 \$
Sommet impression	206,96 \$
Formarisque	3 018,09 \$
Toromont	1 689,18 \$
Ubéo inc.	730,04 \$
Ville de Beauceville	4 246,15 \$
Cordonnerie Bureau	86,23 \$
Jasmine Plante	80,48 \$
Macpek	1 029,61 \$
Hercule Fortin Inc.	2 157,45 \$

Sports-inter Plus	502,67 \$
Sports-inter Plus	4 828,95 \$
Librairie Select	724,35 \$
Solutions GA	205,35 \$
Boutique Carly 2022	217,30 \$
Armand Lapointe	390,23 \$
Micheline Fecteau, notaire	5 140,52 \$
TOTAL	495 624,80 \$

ADOPTÉE

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Une période de questions a été réservée pour le public. Aucune question n’a été reçue.

2026-06-142

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Dany Plante,
Et résolu à l’unanimité des membres du Conseil que
la présente séance soit levée à 20h06.

ADOPTÉE

Jonathan V. Bolduc
Maire

Carole-Anne Jacques
Directrice générale /
Greffière-trésorière